Automobile Club
École de conduite

PIECES A FOURNIR POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Les pièces administratives nécessaires à votre inscription au permis de conduire selon la formule choisie :

Formule Code :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Attestation de recensement pour les 16/17 ans
- ASSR ou ASSR 2 pour les moins de 21 ans
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Formule Permis B - Conduite Accompagnée :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Attestation de recensement pour les 16/17 ans
- ASSR ou ASSR 2 pour les moins de 21 ans
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Pour les Formules PERMIS B – Conduite supervisée -

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Attestation de recensement pour les 16/17 ans
- ASSR ou ASSR 2 pour les moins de 21 ans
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Permis B :

Code + Conduite

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Attestation de recensement pour les 16/17 ans
- ASSR ou ASSR 2 pour les moins de 21 ans
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Uniquement conduite

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Attestation de réussite au Code de la route

Passerelle boite automatique vers boite mécanique B78 :

- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Copie couleur du Permis de conduire ou copie couleur attestation de droit de conduire
- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui héberge**

Permis Etranger :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Copie recto / verso couleur du permis de conduire original
- Traduction du permis de conduire, s'il n'est pas écrit en Français
- Justificatif de régularité de séjour en France (titre de séjour ou vignette OFii apposé sur votre passeport)

Retour au permis :

Code :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Code + conduite :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Justificatif de domicile de **moins de 6 mois** (eau, EDF, Téléphone, impôts, éviter les échéanciers) au nom du demandeur, sinon une attestation sur l'honneur justifiant qu'il est hébergé **depuis plus de 3 mois avec justificatif de domicile et pièce d'identité de la personne qui l'héberge**
- Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté d'appel (JDC) entre 16 et 25 ans
- Copie couleur Permis AM ou BSR (si vous êtes titulaire)

Conduite uniquement :

- 1 code e-photo + 1 photo d'identité
- Un justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité) – (Carte Nationale Identité / Passeport / Carte de séjour)
- Attestation de réussite au Code de la route

Nota :

Perte de votre ASSR 2 :

En cas de perte de votre ASSR2, vous devez demander un duplicata par courrier auprès du collège où vous avez passé l'examen, ou rédiger une déclaration sur l'honneur si vous avez besoin du document pour l'ANTS

Démarche :

Demander un duplicata au collège

La démarche principale consiste à contacter par écrit l'établissement scolaire (le collège) où vous avez obtenu votre ASSR2.

• Envoyez une demande écrite au chef d'établissement.

• Précisez vos nom, prénom, date de naissance, ainsi que la classe et l'année de la session d'examen.
• Joignez une copie de votre pièce d'identité et une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour le retour.
• Une déclaration sur l'honneur attestant de la perte peut aussi être demandée par l'établissement.
• Le service est gratuit, mais des frais de timbres ou de reproduction peuvent vous être demandés. Vous ne recevrez qu'un seul duplicata.
Utiliser une déclaration sur l'honneur (pour l'ANTS)

Si vous ne parvenez pas à obtenir un duplicata à temps pour la fabrication de votre permis de conduire, vous pouvez utiliser une déclaration sur l'honneur.
• Ce document remplace l'ASSR2 uniquement pour la délivrance de votre premier permis de conduire.
• Il n'est pas valable pour passer le permis AM (cyclo/scooter).
• Vous pouvez télécharger un modèle officiel sur le site de l' ANTS

Passer l'ASR en alternative

Vous avez été déscolarisé, vous n'arrivez pas à récupérer votre duplicata auprès du collège, l'attestation sur l'honneur ne suffit pas pour votre situation :

Si vous ne pouvez pas récupérer votre ASSR2 et que la déclaration sur l'honneur ne suffit pas pour votre situation :

• Vous pouvez passer l'ASR (Attestation de Sécurité Routière), qui est l'équivalent de l'ASSR pour les personnes déscolarisées.
• L'examen est gratuit et peut s'effectuer auprès de certains centres de formation ou organismes agréés.
Pour passer l'Attestation de Sécurité Routière (ASR) dans le Gard, vous devez vous inscrire auprès du GRETA-CFA Gard-Lozère, qui propose des sessions d'examen sur ses sites de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze

S'inscrire à l'examen : https://www.greta-gard.com/centre-examen/

Conditions pour passer l'ASR

• Âge : Avoir 16 ans ou plus (pour les jeunes de 16 à 21 ans).

• Statut : Être hors du système scolaire (non scolarisé) ou en contrat d'apprentissage.

• Prérequis : Ne pas être titulaire de l'ASSR de 1er ou 2nd niveau.